


Quelle est la différence entre un polypensionné et un multipensionné ?

Vous êtes polypensionné si vous percevez des pensions provenant de plusieurs régimes ([Enim](#) )

[1], MSA, régime général...). Vous êtes multipensionné si vous percevez plusieurs pensions de l'Enim (pension de retraite et pension d'invalidité).

URL source: <http://www.enim.eu/questions-reponses/quelle-est-difference-entre-polypensionne-et-multipensionne>